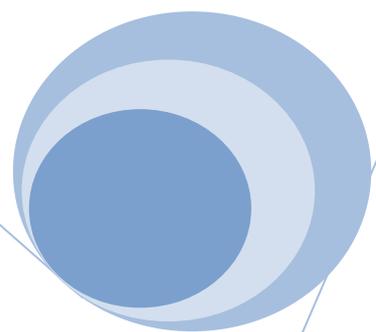
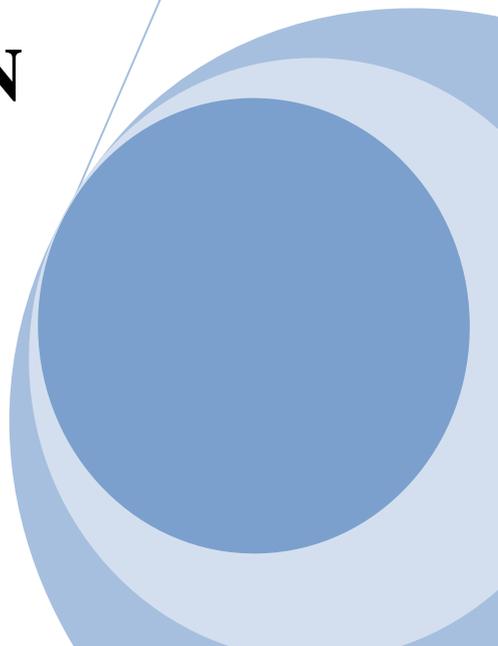


**MIMAN**



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ 2014**

**Association MIMAN**



# **Sommaire**

I / Présentation de l'association

A- Historique

B - Les missions

C- Les membres de l'association et le Bureau

D- Rappel des objectifs 2014

II / Les activités 2014

A - Rencontre avec le groupement des femmes

B - Distribution des fournitures scolaires

C - Parrainage d'élèves du primaire pour l'année scolaire 2014-2015

D - Les partenariats et les moyens mis en œuvre

III / Les objectifs 2015

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

Annexes

## I / PRESENTATION DE L'ASSOCIATION MIMAN

### A – Historique

C'est à l'initiative de Sonia AKPO-BENDJOU et de François-David BENDJOU un couple mixte avec deux enfants, qu'est fondée l'association MIMAN, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'association MIMAN qui a pour but d'aider à la scolarisation des enfants des zones et villages défavorisés au Bénin.

L'Association est née en 2012 en Haute-Savoie (74 Rhône Alpes – France) officiellement inscrite au journal officiel le 22 Décembre. Ses activités ont donc réellement démarré en 2013.

Beaucoup d'amis, de membres de leur famille et de collègues ont suivi les fondateurs dans leur démarche.

L'idée MIMAN est : Miman = Partage (dans la langue Béninoise: Fongbé)

Partager le savoir-faire nord - sud

Partager son bonheur

A l'origine de l'association, il y a eu l'école St François-David située dans le quartier défavorisé de Djidjè à Cotonou au Bénin fondée sur les fonds propres du couple.

### ETHIQUE

**MIMAN est guidé par une règle d'or : optimiser l'utilisation des dons reçus**

- 1- Le travail sur le terrain ce qui implique une gestion stricte des fonds reçus
- 2- L'engagement des bénévoles
- 3- S'assurer que les moyens récoltés passent « des mains » de l'association « aux mains » des enfants qui en ont vraiment besoin.

## B - Les missions

- Sensibiliser et inciter à la scolarisation des enfants défavorisés
- Aider les enfants déjà scolarisés à poursuivre leur scolarisation
- Aider et soutenir des écoles ciblées dans le but de continuer leurs activités
- Soutenir les familles contraintes de retirer leurs enfants de l'école grâce au Parrainage
- Partager le savoir-faire socioculturel car on peut apprendre en s'amusant

## C - Les membres de l'association et la constitution du bureau

Tout au long de l'année, l'association travaille sur la recherche d'adhérents, des dépliants d'information sont réalisés et des réunions organisées.

	Titre	Nom & Prénoms	Ville	Pays
1	Mr	BENDJOU François-David	Cranves sales	France
2	Mme	BENDJOU Sonia		
3	Mme	JAUCH Lydie Béatrice	Zurich	Suisse
4	Mr	ELTSCHINGER Alain	St-Prex	Suisse
5	Mme	HACKER Zita	Bülach	Suisse
6	Mme	VISISOMBAT Phinmalay	Genève	Suisse
7	Mr	BORTOLASO Jean-Pierre	Genève	Suisse
8	Mme	NEUSSER Heidi	Onex	France
9	Mr	SANDI Olivier	Beaumont	France
10	Mme	CORMY Christelle	Genève	Suisse
11	Mr & Mme	MOUSSE Latif et Mireille	Cotonou	Benin
12	Mme	AMOUSSOU Victorine	Cotonou	Benin
13	Mme	ALLADAYE Agathe	Cotonou	Benin
14	Mr	DUBOGAN Macaire	Cotonou	Benin
15	Mr	GBEDAN Bernadin	Cotonou	Benin

Et beaucoup de sympathisants et de volontaires soutiennent l'idée.

Le bureau est constitué de :

- 1- La présidente, Mme Sonia BENDJOU
- 2- Le vice-président, Mr. François-David BENDJOU
- 3- La trésorière, Mme Béatrice Jauch

## **D- Rappel des objectifs 2014**

- ✓ Organiser et multiplier la collecte des fonds,
- ✓ Rechercher de fonds par des demandes de subvention,
- ✓ Attirer plus de volontaires et de bénévoles pour aider dans les tâches administratives,
- ✓ Développer le parrainage,
- ✓ Multiplier la distribution des fournitures scolaires dans les zones rurales,
- ✓ Mettre en place les premières structures de soutien scolaire en dehors des écoles,
- ✓ Développer des activités extra- scolaires telles que la peinture et l'art plastique,
- ✓ Organiser et subventionner des sorties pendant les vacances scolaires pour les plus démunis.

L'association reste ouverte aux idées ou suggestions sur les actions à mener et les projets futurs.

## **II / LES ACTIVITES 2014**

### **A – LES PARTENARIATS**

#### **1/Soutien des femmes de divers groupements**

Le 10 juin 2014 a eu lieu une rencontre avec de divers groupements œuvrant pour l'émancipation des femmes (et donc mères de familles). La rencontre a eu pour but d'établir une relation avec ces femmes pour que celles-ci aident l'association pour une collaboration sur le terrain. Le groupement des femmes propose de nous aider dans les actions que nous menons. Elles se sont engagées à nous accompagner dans toutes nos actions sur le terrain et ont fait preuve d'une disponibilité totale (voir le rapport de la rencontre Annexe 1)

## **2 - Soutien de l'association A.P.P**

L'association « Presse Pour les Pauvres » (APP), dirigée par monsieur Affédjou, œuvre pour faire prendre conscience à tous les béninois, notamment les plus pauvres de l'importance de la presse. Sa bonne connaissance des zones les plus défavorisées permet à MIMAN de concentrer ses actions dans ces zones. Notre collaboration, effective depuis le début de l'année 2014, a permis à MIMAN de faire sa distribution du 23 août 2014, qui a bien failli ne pas avoir lieu. Cette distribution aurait dû être faite dans une autre école à Gnanli (commune de Ouinhi). A la veille de la distribution, nous avons dû y renoncer car le maire de la commune voulait faire la distribution lui-même, sans la présence de MIMAN. Afin d'éviter toute récupération politique, conserver son indépendance, et pour être sûre que ces fournitures soient distribuées aux enfants qui en ont besoin, MIMAN a renoncé à cette distribution. Grâce au réseau de connaissances du président de A.P.P, MIMAN a quand même pu distribuer ses kits dans d'autres écoles.

### **B – Campagne de Distribution de fournitures scolaires pour la rentrée 2014-2015**

Parmi les distributions de fournitures scolaires de l'année 2014 de l'association MIMAN, la plus marquante a donc été celle du 23 août 2014, à l'école d'Agbohousou. Ce petit village se trouve dans la commune de Zé à environ 60 kilomètres de Cotonou. Tout en conservant son intégrité, MIMAN a distribué ce jour plus de 200 kits contenant des cahiers, stylos et ardoises.

Des règles, rapporteurs, équerres pour les classes ont été offerts par Mme Mireille Adimou - Mousse (membre donateur local).

A cette occasion, une tombola a été organisée pour la remise des sacs à dos, offerts par Madame AMOUSSOU Victorine (membre donateur local)

Coût total de cette distribution (Annexe 2)

Ci-dessous quelques photos de la distribution et l'article du journal local « La Nation »





Assistance aux élèves démunis

## Des fournitures scolaires pour les écoliers d'Agbohounsou

Pour pallier les difficultés qu'ont les parents et surtout, pour encourager la scolarisation des enfants au Bénin, l'ONG MIMAN distribue chaque année des fournitures aux élèves démunis des écoles. Ce sont les enfants d'Agbohounsou, dans la commune de Zè, qui ont reçu samedi 23 août dernier, d'importants lots de fournitures.

— Par Pintos GNANGNON

L'école primaire publique du village d'Agbohounsou, située dans la commune de Zè, connaît assez de difficultés. Elle ne dispose que d'un seul enseignant agent permanent de l'Etat qui n'est autre que son directeur. Tous les autres enseignants de l'école sont des communautaires payés sur fonds issus des cotisations imposées aux parents d'élèves. Ces derniers n'arrivent pas à supporter ces charges scolaires durant toute l'année, et retirent leurs enfants de l'école



Heureux ces élèves qui ont reçu leurs fournitures scolaires

Ph. I. G. HOUNSOUNOU

en pleine année scolaire. Heureusement pour eux, l'école a été ciblée au hasard par l'ONG MIMAN qui a décidé d'assister les élèves, en leur offrant des fournitures scolaires. Samedi dernier, c'est dans une ambiance de fête et de convivialité que, plus d'une centaine de kits de fournitures contenant des cahiers, règles, ardoises, bics, crayons, vrais dessinateurs et sacs d'écoliers ont été remis aux

élèves devant leurs parents. Le vice-président de l'ONG MIMAN, François-David Bendjou, a indiqué que l'avenir des enfants constitue l'une des préoccupations majeures de son organisation. Il a expliqué que les écoles bénéficiaires de leur assistance, sont choisies au hasard sans aucune négociation préalable. Donc, le choix des enfants démunis de l'école d'Agbohounsou n'a été négocié par personne.

Selon François-David Bendjou, il a été guidé par le souci de permettre à ces enfants d'évoluer pour devenir des cadres dans le futur. Il a exhorté les populations du village à envoyer leurs enfants à l'école. Le président de l'Association des parents d'élèves d'Agbohounsou, Germain Ahandé, s'est réjoui de cette initiative. Il a affirmé que depuis la création de l'école en 2009, c'est la toute première fois que les

enfants ont bénéficié de la générosité d'un donateur. Il a promis de sensibiliser les parents qui hésitent encore à envoyer leurs enfants à l'école pour faire d'eux des acteurs du développement du village.

Germain Ahandé a saisi l'occasion pour présenter quelques doléances aux responsables de l'ONG MIMAN. Il s'agit de pallier l'insuffisance d'infrastructures, notamment les salles de classe et le manque d'eau potable.

Le directeur de l'école primaire publique d'Agbohounsou, Anatole Lalèyè, a rappelé que le geste de cette ONG vient régler un problème important, car les parents dans la localité disposent de très peu de moyens pour payer les fournitures de leurs enfants. Il a affirmé que l'effectif de l'école est passé de deux cent onze élèves en début d'année, à cent quatre vingt dix huit en fin d'année. Il a promis de se référer aux autorités départementales de l'enseignement pour que des enseignants soient mis à la disposition de son école.

## C - Parrainage d'élèves du primaire pour l'année scolaire 2014-2015

Beaucoup d'enfants abandonnent l'école en cours d'année faute de moyens financiers pour couvrir leurs frais de scolarisation.

Pour l'année scolaire 2013-2014, MIMAN a parrainé deux enfants. Ce chiffre a été quintuplé pour la rentrée scolaire 2014-2015, grâce à la communication faite lors de sa soirée organisée le 29 mars 2014.

MIMAN continue donc d'informer ses membres sur l'importance du parrainage des enfants qui, sans cette aide, auraient une scolarité chaotique.

Chaque parrainage d'un montant de € 100.00 couvre les coûts liés directement à la scolarisation soit: les frais d'inscription, l'uniforme, les fournitures et quelques repas du petit déjeuner. Voir le rapport de la remise des subventions en annexe 3



## D- Première soirée de la collecte de fonds

La distribution de dépliants n'étant pas suffisante pour attirer de nouveaux membres, l'organisation d'un événement annuel a été décidée.

La première soirée s'est tenue le 29 mars 2014, au sein du Restaurant 'Il Ritrovo', à Genève. Il s'est agi de présenter l'association, d'informer sur ses objectifs, insister sur l'importance du parrainage. S'en ai suivi un magnifique buffet puis une soirée dansante sur les rythmes africains, qui nous ont amenés jusqu'à 2 heures du matin (le maximum possible à Genève) !

L'implication de chacun et surtout celle de **Madame Hélène-Lena Thibaud**, la soirée a permis d'attirer 35 personnes. Ainsi, en additionnant ce que le restaurant a reversé à MIMAN, la tombola et les dons spontanés, MIMAN a récupéré CHF 800.00.



  
ASSOCIATION D'ENTRAIDE ET DE SOUTIEN À LA SCOLARISATION AU BENIN

**ORGANISE  
UNE  
SOIRÉE DANSANTE**

**SAMEDI  
29 MARS  
À PARTIR DE  
19H30**

**CHF 50  
APERÔ  
&  
BUFFET**

**AU  
RESTAURANT IL RITROVO  
RUE DES SAVOISES N°8 - GENEVE**

**AU PROFIT DES ENFANTS DÉFAVORISÉS DU BÉNIN**

Réservation & information: Téléphone (SMS) : +41 076 620 88 69  
association.miman@gmail.com  
<https://www.facebook.com/pages/Association-MIMAN-France-Benin>

### **III / OBJECTIFS 2015**

- Organiser et multiplier la collecte des fonds,
- Rechercher des fonds par des demandes de subvention,
- Attirer plus de volontaires et de bénévoles pour aider dans les tâches administratives,
- Développer le parrainage,
- Multiplier la distribution des fournitures scolaires dans des zones rurales,
- Mettre en place des structures de soutien scolaire en dehors des écoles,
- Développer des activités extrascolaires telles que la peinture et l'art plastique,
- Organiser et subventionner des sorties pendant les vacances scolaires pour les plus démunis.

L'association reste ouverte aux idées ou suggestions pour mener à bien ses objectifs.

### **CONCLUSION**

La seconde année de MIMAN renforce son désir de s'engager pour ses enfants. MIMAN a pu compter sur l'implication des membres, et prouve à MIMAN que sa cause est la bonne. L'éducation est la seule vraie richesse d'un peuple, car c'est elle qui permet l'émancipation d'un peuple et l'indépendance d'un pays.

Alors, MIMAN continue son action et va soulager des centaines de familles et soutenir des centaines d'enfants.

### **REMERCIEMENTS**

MIMAN remercie tout particulièrement ses partenaires sans qui rien n'aurait été possible!

- ✓ Les sociétés MACELEC et Séduction Tresse, à Cotonou au Bénin, pour leur généreuse participation,
- ✓ L'association A.P.P à Cotonou au Bénin, pour son implication
- ✓ V@LO RISING (Entreprise commerciale du Bénin), pour la mise à disposition de ses locaux et de sa secrétaire.
- ✓ Madame Hélène-Lena Thibaud pour son aide dans cette première soirée organisée
- ✓ Toute l'équipe de bénévoles et volontaires

Tous les membres et les membres donateurs...

### **Les annexes**



*Association d'entraide et de soutien à la scolarisation au Bénin*

*RNA-France : W743001602*

Cotonou, le 10 Juin 2014

### **Rapport de la réunion avec des femmes de divers groupements**

La rencontre de ce jour avec les femmes a pour but d'établir une relation avec celles-ci dans l'espoir que ces femmes puissent aider l'association pour une collaboration sur le terrain. Le groupement des femmes propose de nous aider dans les actions que nous menons. Elles se sont engagées à nous accompagner dans toutes nos actions sur le terrain, elles ont fait preuve de leur disponibilité totale.

- Mme ATTA Thérèse, responsable du groupement EBENE-ZER (Le secours de l'éternel) habite le quartier Kouhounou Setto. Elle est mère de deux(02) filles et d'un garçon. Elle est tutrice de deux jumeaux (une fille et un garçon) qui sont des orphelins. Son groupement s'occupe de négocier des micro- crédits qui servent au financement des activités des femmes du groupement. Le groupement s'auto finance également par le biais des tontines qu'elles organisent au besoin afin de mener une activité. L'autofinancement est fait dans le but d'amener les femmes à mener une activité génératrice de revenu et aussi pour leur indépendance financière vis-à-vis de leur époux. Aussi à apporter l'aide à leur famille respective à travers leur activité.
- Mme DEDOME Justine ZOMANHOUN, responsable du groupement « IFE LO DOU » (L'amour est le meilleur des sentiments) habite Vossa Kpodji, mère de trois (03) enfants dont une orpheline. Elle est chargée de la campagne de lutte contre le paludisme et le sida. Cette campagne est chargée de sensibiliser la population sur les enjeux des deux fléaux qui font des ravages et les précautions à prendre pour les éviter.
- Mme TIKO Claudine, coiffeuse habite Vedoko Gbedokpo, responsable du groupement EGNONNAM (c'est bon pour moi). Son groupement s'occupe de négocier des micro-crédits qui servent au financement des activités des femmes du groupement. Le groupement s'auto finance également par le biais des tontines qu'elles organisent au besoin afin de mener une activité. Elle est également assistante maternelle auprès des femmes et des enfants défavorisés. En outre de cela, son groupement fait la transformation des jus de fruits d'où provient la rentabilité de leur micro -finance. Mère de quatre(04) enfants (trois garçons; une fille), puis deux orphelines de (7et 4 ans).

Le contact de Mme 95-40-75-84 ou 96-47-67-88

- Mme GANZO Maria née Alédji habite Vossa Kpodji, elle est responsable du groupement PUISSANCE DIVINE. Son groupement fait la tontine de la nourriture afin d'aider les familles. Son groupement s'occupe de négocier des micro- crédits qui servent au

Tél : (00229)21 00 84 45 <http://associationmiman.wix.com/france-benin>

Bureau de représentation au Bénin : C/34. Gbeganey en face de l'immeuble MEDIA CONTACT.

Siège social : 41 Chemin des moulins 74380 Cranves sales - France

financement des activités des femmes du groupement. Le groupement s'auto finance également par le biais des tontines qu'elles organisent au besoin afin de mener une activité. Elle est mère de 05 enfants (quartes filles et un garçon) et tutrice trois(03) orphelins (deux garçons et une fille).

- Mme HOUEGBELO Mathilde née Odoumonhou responsable du groupement Djro Mahuton (la volonté) à Kouhoumou, elle gère les activités financées par les micro-finance. Mieux, elle est en cours de projets. Mère de trois enfants (deux garçons et une fille), puis deux(02) orphelines.

Le contact de Mme Houegbelo 66-56-41-14 ou 95-05-51-27.

Toutes ces femmes venant de différents groupements ayant la même préoccupation, ont manifesté leur désir de nous accompagner dans nos activités pour la bonne marche de l'association dont le but principal est de venir en aide aux enfants défavorisés dans les quartiers difficiles du Bénin. La présidente Madame Sonia Bendjou leur a expliqué les divers projets en cours à savoir la procédure d'aide ce fait par le parrainage des enfants en situation difficile c'est-à-dire qui sont vraiment dans le besoin et de la distribution des fournitures pour la rentrée dans les zones difficiles.

La séance a pris fin par des accolades et des prises de photos souvenirs...

#### Photos de la séance



Tél : (00229)21 00 84 45 <http://associationmiman.wix.com/france-benin>

Bureau de représentation au Bénin : C/34, Gbgamey en face de l'immeuble MEDIA CONTACT.

Siège social : 41 Chemin des moulins 74380 Cranves sales - France





*Association d'entraide et de soutien à la scolarisation au Bénin*

*RNA-France : W743001602*

**Cérémonie de remise de subventions envoyées par  
Mr FRANZETTI à ses Filleuls le 22 et 25.08.2014**

Les 22 et 25 08.2014, dans l'enceinte du bureau de l'association MIMAN,

Étaient présents :

La présidente de l'Association, **Mme Sonia BENDJOU**

Le vice-président, **Mr. Francois-David BENDJOU**

La Secrétaire de l'Association, **Mlle Nadège BALLE**

**Mlle Judith LONOU**, bénévole

Les filleuls ; 22.08.2014:

1. **QUENUM Fréjus**
2. **SANNI Assane**
3. **MONNOU Elisée**

La filleule ; 25.08.2014 :

1. **KOUSOUGAN Alida**

Les enfants étaient accompagnés de leurs parents pour la remise de la subvention.

**Début de la remise de subvention: 11h30mn**

Le vice-président **Mr BENDJOU**, a accueilli les enfants et leurs parents, l'évènement du jour était la remise en mains propres d'une enveloppe contenant la somme de 65.000 F CFA soit 100€ et le courrier écrit par **Mr FRANZETTI** à chaque enfant qui a été interprété par **Mlle LONOU Judith** bénévole en langue béninoise (Fongbé) après la lecture du vice-président.

La présidente de l'association a insisté auprès des parents sur l'importance de l'utilisation de l'argent du parrainage exclusivement pour les frais de scolarité de l'enfant parrainé.

Chaque enfant parrainé a reçu de la part de l'association un kit rentrée à savoir : un cartable et des fournitures scolaires.

Lors de cette remise les enfants ont pris des photos respectivement à leur arrivée.

Nous avons appris lors de la cérémonie que l'enfant **Alida KOUSOUGAN** a réussi son CEPE : Certificat d'Études Primaires et Élémentaires et entre donc en 6<sup>ème</sup>, au collège.

Les enfants étaient très heureux de voir la photo de leur parrain et de recevoir ses conseils et ses divers dons et à leur tour ont promis de bien travailler à l'école et également d'écrire souvent à leur parrain via le bureau de représentation à Cotonou

**Le bonheur est la seule chose qui se double quand on partage !**

Tél : (00229)21 00 84 45 <http://associationmiman.wix.com/france-benin>

Bureau de représentation au Bénin : Cotonou, C/634.Mifongou Gbgamey – en face de l'immeuble MEDIA CONTACT.

Le contact étant établi entre les enfants et leur parrain, chaque parti est invité à entretenir ce contact Parrain /Filleul.

Fin de la remise : 12h mn

**Quelques Photos :**



**Fréjus et sa maman**

**Assane**

**Elisée et son papa**

**Alida**



**Toutes les photos de la cérémonie**

**La Présidente**

**Mme Sonia Akpo – Bendjou,**



**Le bonheur est la seule chose qui se double quand on partage !**

Tél : (00229)21 00 84 45 <http://associationmiman.wix.com/france-benin>

Bureau de représentation au Bénin : Cotonou, C/634.Mifongou Gbegamey – en face de l'immeuble MEDIA CONTACT.